



COMMISSION POUR LA REPRÉSENTATION DES
PERSONNES PADOVAINES DE CITOYENNETÉ ÉTRANGÈRE

ÉLECTIONS

VOTES DU 14 JUIN AU 14 JUILLET 2021
DANS LES ESPACES SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉS DANS LES QUARTIERS

Qu'est-ce que c'est: un organisme officiel représentatif pour les citoyens de pays tiers et les apatrides résidant légalement dans la municipalité de Padoue et n'ayant pas la citoyenneté italienne et/ou européenne; il sera composé de 16 élus.

La fonction: c'est un organe consultatif pour le Maire, l'Exécutif, le Conseil Municipal, les Commissions du Conseil et les Conseils de district. La Commission peut leur présenter des avis sur les résolutions proposées et soumettre ses propres propositions sur tout ce qui concerne la vie administrative de la ville.

Ils peuvent voter toutes les personnes qui, au 14 juin 2021:

- avoir la citoyenneté d'un État qui ne fait pas partie de l'Union européenne ou un statut d'apatride;
- sont en possession d'un document d'identité valide;
- ont plus de 18 ans;
- sont inscrits au registre des résidents de la municipalité de Padova.



WWW.PADOVANET.IT



COMMISSION POUR LA REPRÉSENTATION DES PERSONNES PADOVAINES DE CITOYENNETÉ ÉTRANGÈRE

ÉLECTIONS

Élection pleuse: citoyens étrangers /résidents dans la municipalité de Padoue qui;

- avoir la citoyenneté d'un État qui ne fait pas partie de l'Union européenne ou le statut d'apatride;
- sont en possession d'un document d'identité régulière et d'un titre de séjour en cours de validité ou en cours de renouvellement;
- ont plus de 18 ans;
- sont inscrits au registre des résidents de la municipalité de Padoue;
- ils ne sont pas dans les conditions prévues à l'article 10 du décret législatif 235/2012, ou les dispositions relatives à la non-éligibilité aux élections et à l'interdiction d'occuper des fonctions électives.

Comment se présenter aux élections: ceux qui ont l'intention de soumettre leur candidature doit déclarer leur disponibilité **en 14 mai 2021** en utilisant le formulaire spécifique disponible sur le site www.padovanet.it. Le formulaire, rempli et signé dans toutes ses parties en caractères latins, accompagné d'une photo de format passeport et une copie d'un document d'identité et un titre de séjour valable ou en cours de renouvellement, constitue le formulaire de demande personnelle.

Chaque candidature doit être signée en caractères latins d'au moins 20 les électeurs. Chaque électeur ne peut signer qu'une seule candidature. Il appartient à chaque candidat de recueillir les signatures de sa candidature et de la des copies de documents connexes.

Le formulaire pour la candidature, accompagné de la documentation requise, doit être soumis au Bureau du protocole général de la municipalité de Padoue dans l'un des deux modes suivants:

- Par e-mail: protocollogenerale@comune.padova.it
- Par e-mail certifié: protocollo.generale@pec.comune.padova.it

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA SOUMISSION DE VOTRE CANDIDATURE

Ufficio diritti e partecipazione - Settore Gabinetto del Sindaco - Comune di Padova:

WhatsApp 334 3444663 (après l'envoi de la demande d'informations via

WhatsApp, l'utilisateur sera recontacté)

email commissionestranieri@comune.padova.it

sito: <https://www.padovanet.it/informazione/elezione-della-commissione-la-rappresentanza-delle-persone-padovane-con-cittadinanza>

